

RAPPORT DISQUALIFICATION - à envoyer endéans les 48 heures après le match à la FLH : arbitre@flh.lu



Nom		Prénom		Club	
N° Tricot		N° Licence		N° Match	
Match			Date	Temps de jeu disqualific.	
Catégorie					

Genre de l'infraction – à cocher ce qui convient (X)

8:5	Attaque représentant un risque pour l'intégrité physique de l'adversaire (voir également commentaire)				
<input type="checkbox"/>	a) la perte effective de son équilibre dans la course, dans la suspension ou pendant le tir				
<input type="checkbox"/>	b) une action particulièrement agressive contre le corps de l'adversaire, en particulier contre la figure, le cou, la nuque (intensité du contact corporel)				
<input type="checkbox"/>	c) un comportement particulièrement sans retenue lors de l'intervention du joueur fautif				
	Commentaire:				
<input type="checkbox"/>	a) un gardien de but quitte sa surface de but pour capter un ballon destiné à un adversaire, s'empare du ballon mais heurte l'adversaire dans son mouvement				
<input type="checkbox"/>	b) un gardien de but quitte sa surface de but pour capter un ballon destiné à un adversaire, n'arrive pas à atteindre ou à contrôler le ballon et percute son adversaire				
8:6	Action particulièrement brutale, dangereuse, intentionnelle ou perfide				
<input type="checkbox"/>	a) irrégularité particulièrement brutale et dangereuse				
<input type="checkbox"/>	b) une action perfide et intentionnelle qui n'a pas sa place dans une compétition				
8:9	Comportement antisportif grossier (voir également commentaire)				
<input type="checkbox"/>	a) propulsion le ballon au loin, de la main ou du pied, clairement et volontairement après une décision de l'arbitre				
<input type="checkbox"/>	b) le gardien montre clairement qu'il n'a pas l'intention de vouloir arrêter le jet de 7 mètres				
<input type="checkbox"/>	c) lancer intentionnellement le ballon sur un adversaire pendant une interruption de jeu. Si le jet est particulièrement violent et exécuté à courte distance, cette action peut également être considérée comme comportement particulièrement irrespectueux rentrant dans l'application de la règle 8 :6				
<input type="checkbox"/>	d) si lors d'un jet de 7 mètres, le tireur touche la tête du gardien de but alors qu'il ne se déplace pas en direction du ballon				
<input type="checkbox"/>	e) si lors d'un jet franc, le tireur touche le défenseur à la tête alors qu'il ne se déplace pas en direction du ballon				
<input type="checkbox"/>	f) prendre sa revanche après avoir subi une faute				
8:10	Comportement antisportif particulièrement grossier				
<input type="checkbox"/>	a) offenses ou menaces contre une autre personne. Ces comportements peuvent être verbaux ou gestuels (mimiques, gestes, contacts corporels).				
<input type="checkbox"/>	Arbitres	<input type="checkbox"/>	Secrétaire / Chronométrateur	<input type="checkbox"/>	Délégué
<input type="checkbox"/>	Officiel d'une équipe	<input type="checkbox"/>	Joueur	<input type="checkbox"/>	Spectateur
<input type="checkbox"/>	b) (1) intervention dans le jeu d'un officiel d'une équipe par pénétration sur l'aire de jeu ou en étant dans sa zone de changement				
<input type="checkbox"/>	b) (2) l'anéantissement d'une occasion manifeste de but par un joueur par pénétration non autorisée sur l'aire de jeu ou étant dans sa zone de changement en vertu de la règle 4 :6				
<input type="checkbox"/>	c) si au cours des 30 dernières secondes le ballon n'est pas en jeu et qu'un joueur ou un officiel repousse ou empêche l'exécution du jet et de ce fait prive l'équipe adverse d'une possibilité de se mettre en position de tir, d'une chance d'entrer en occasion manifeste de but, ce comportement doit être considéré comme particulièrement grossier. Ceci s'applique pour tout empêchement d'exécution d'un jet (par exemple : action avec une utilisation contrôlée de son corps, interception d'une passe, gêner la récupération du ballon ou ne pas le libérer)				
<input type="checkbox"/>	d) si au cours des 30 dernières secondes le ballon n'est pas en jeu et que l'équipe adverse, par infraction aux règles				
<input type="checkbox"/>	8:5				
<input type="checkbox"/>	8:6				
<input type="checkbox"/>	8:10a) ou 8:10b) prive l'équipe en possession du ballon d'une chance de tir ou d'une occasion manifeste de but				

Commentaire (petite description de l'infraction)

Nom / Prénom

Arbitre A	Arbitre B	Délégué

Attention: lors d'une voie de fait envers un arbitre, un rapport séparé est à rédiger et à envoyer à la FLH!